

SEANCE DU 18 AVRIL 2016

PROJET DE PERIMETRE DE FUSION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAUMUR LOIRE DEVELOPPEMENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve le projet de périmètre de fusion de la communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement et des communautés de communes Loire-Longué, de la région de Doué-la-Fontaine et du Gennois à l'exception de Chemellier et Coutures, arrêté par la Préfète de Maine-et-Loire en date du 19 février 2016.

SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les subventions suivantes :

- Association Coordination Autonomie de Doué-la-Fontaine 25,00 €
- Association Française des Sclérosés en plaques 20,00 €

EMPRUNT

Le conseil municipal décide de réaliser un emprunt auprès du Crédit Mutuel d'Anjou d'un montant de 80 000 €, destiné à financer l'achat d'un tracteur et l'aménagement de la cour de l'école et préau, et ce aux conditions suivantes :

Montant : 80 000 €

Durée : 84 mois

Taux fixe : 1.15 %

Frais de dossier : 150 €

AVANCEMENT DE GRADE

Considérant que l'agent technique peut bénéficier d'un avancement de grade au titre de son ancienneté.

Le conseil municipal approuve l'avancement de grade ainsi que la création du poste d'agent technique principal de 2^{ème} classe, à compter du 1^{er} mai 2016.

ELAGAGE

Devis de l'entreprise LAMY accepté par le conseil concernant l'élagage des arbres à « Fosse-Bellay » et abattage du marronnier dans la cour de l'école, pour un montant de 490 € HT soit 588 € TTC.